

Marseille, le 22/05/2017

**Compte rendu de la réunion du Conseil du
Département Informatique et Interactions n°29
qui s'est tenue le vendredi 19 mai 2017 à 16h00
en salle de réunion de la Direction du site St Charles de la Faculté des Sciences.**

Réunion présidée par Edouard THIEL, Directeur du Département

Etaient présents : Mouloud ADEL – PR, Isabel DEMONGODIN – PR, Rémi MORIN – PR, Jean-Marc TALBOT – PR, Basile COUETOUX – MCF, François-Xavier DUPÉ – MCF, Djamel HABET – MCF, Arnaud LABOUREL – MCF, Jean-Luc MARI – MCF, Jean-Luc MASSAT – MCF, Quentin AGASSE – USAGER, Maxime GAIDE – USAGER, Jérémy GROS – USAGER.

Étaient excusés : Roland AGOPIAN – PAST, Frédéric BECHET – PR (procuration Basile COUETOUX), Noël NOVELLI – MCF, Henriette ATHLANI – IATSS, Liva RALAIVOLA - PR Directeur du LIF

Etaient absents : Rachid OUTBIB – PR, Sylvie RISCH – IATSS, Quentin DUBOIS – USAGER, Mustapha OULADSINE – PR Directeur du LSIS.

Membres permanents : Jean-Marc Pons, Doyen de l'UFR Sciences, excusé.

Invités : Pierre-Alain REYNIER , PR au DII et Laurent REGNIER, PR au DM.

Secrétaire de séance : Gisèle FIOLE

Ordre du jour :

- 1/ Validation du PV n°28
- 2/ Informations du Directeur
- 3/ Validation des fiches AOF
- 4/ Validation des PRP
- 5/ Retour sur les conseils de perfectionnement
- 6/ Questions diverses

1/ Validation du PV n°28

Le PV n°28 du conseil du 24 mars 2017 est approuvé par le conseil à l'unanimité.

2/ Informations du Directeur :

- **Calendrier ARES et GDEP :**

- 17 mai 2017 : la grille du département (application GDEP) a ouvert pour l'année universitaire 2017-2018 ; les EC sont invités à saisir leur service prévisionnel.

- 2 juin 2017 : à partir de cette date, le directeur du DII saisira les affectations dans GDEP. Des responsables de mention ou de filières de master et de LP ont également les droits pour affecter les enseignants.

- 15 septembre 2017 : les EC pourront recopier leur service prévisionnel de GDEP dans ARES.

Pour information, pour la rentrée 2017-2018, le département de Mathématiques utilisera aussi les services de GDEP.

- **Campagne ATER 2018 :**

Le DII dispose de 10,5 supports comme l'an dernier.

1^{ère} vague : 10 postes à 100 % :

- 8 en 27^{ème} section ,
- 1 en 61^{ème} section,
- 1 en 61/63^{ème} section.

2^{ème} vague : 1 poste à 50 % :

- 1 en 27^{ème} section.

Les commissions ad-hoc se tiendront :

- le 1^{er} juin 2017 à 10h00 : 1^{ère} vague sections 61 et 61/63 ;
- le 08 juin 2017 à 14h00 : 1^{ère} vague section 27 ;
- le 12 juillet 2017 à 14h00 : 2^{ème} vague section 27.

Il est rappelé que les ATERs n'ont pas le droit d'effectuer des heures complémentaires. Ainsi, il est demandé à l'ensemble des EC du département de ne pas les solliciter pour des remplacements dès lors qu'ils ont commencé leurs enseignements, car il est ensuite très difficile de modifier leur service.

- **Responsable pédagogique d'année :**

Sana SELLAMI, responsable pédagogique du L1 sur la campus St Charles, sera en congé maternité d'octobre 2017 à février 2018. Un appel à candidature va être lancé pour la remplacer.

- **Co-porteurs Master info 2018 :**

Philippe JÉGOU, co-porteur du master informatique avec Jean-Luc MASSAT, a démissionné de cette fonction le 12 avril 2017. Jean-Luc MASSAT devient donc à cette date porteur unique du Master.

- **Référent Formation Continue :**

Un appel à candidature va être lancé pour nommer un référent formation continue pour l'informatique. Cette responsabilité est rémunérée 6h EQS par année universitaire.

- **Jurys du Bac :**

Suite aux contraintes professionnelles et/ou personnelles de certains collègues, les listes initialement prévues pour les sessions 2017 et 2018 ont été modifiées.

- ◆ Pour la session 2017, sont convoqués :

- Leonardo BRENNER
- Victor CHEPOI
- Isabel DEMONGODIN
- François DENIS
- François-Xavier DUPÉ
- El Mostafa EL ADEL
- Valentin EMIYA
- Rémi EYRAUD
- Séverine FRATANI

- ◆ Pour la session 2018, sont prévus :

- Shantanu DAS
- Giuseppe Di MOLFETTA
- Emmanuel GODARD
- Stéphane GRANCOLAS
- Djamel HABET
- Amine HAMRI
- Line JAMET
- Philippe JÉGOU
- Kadri HACHEM

- **Fusion des laboratoires LIF et LSIS rattachés au DII :**

Au 1^{er} janvier 2018, les laboratoires LIF et LSIS fusionneront. Les statuts du RI du DII concernant les membres de droits devront donc être modifiés. Edouard THIEL propose qu'au prochain conseil, les membres valident la proposition de nommer le directeur et le directeur adjoint du nouveau laboratoire LIS en qualité de membres de droit.

- **Budget rectificatif 2017 :**

En début de semaine, la direction du département a fait remonter à l'UFR son budget rectificatif. Pour information :

- Budget fonctionnement : aucune modification n'a été apportée.
- FORMASUP a versé 6000 € au DII pour 2017, cette somme a été rajoutée au budget du DII sur une ligne EOTP.
- Budget formation continue : cette année les formations du DII accueillent beaucoup plus d'étudiants inscrits en FC que les années précédentes, et la formation continue a ainsi reversé 59 052,35€ au DII.

Formation continue 2016-2017	
Niveau, Spécialité, mention	Reversement 70 % au DII
Doctorant Informatique	833,00 €
Licence Informatique	1 631,00 €
Licence SPI	1 358,00 €
LP MEP	11 270,00 €
LP SIL NTI	14 764,89 €
M1 Info	595,00 €
M1 MASS	798,00 €
M2P AGE	5 794,46 €
Master CCI	22 008,00 €
TOTAL	59 052,35 €

Cette somme, plus importante que le budget initialement prévu, sera versée fin juillet au Budget Rectificatif.

Ces moyens supplémentaires seront utilisés en partie pour sécuriser les salles d'enseignement de Saint Jérôme. Les travaux prévus sont :

→ pose de portes sécurisées sur le campus de St Jérôme :

- en juin : 2 portes sécurisées pour les salles FIP, 1 porte pour la salle A415 (l'autre sera murée) pour la somme de 6 426€ TTC.
- en juillet : 2 portes sécurisées pour le secrétariat pédagogique (Henriette ATHLANI) et pour le bureau 316 (M. SIMONET) pour la somme de 4 122€ TTC ; 4 portes sécurisées pour les salles B311 et B312 pour la somme de 9120€ TTC.

→ pose d'alarmes pour la salle "FIP" du A41

2 portes donnant accès à 2 salles communicantes par une porte toujours ouverte et pour la salle A415 (1 porte), tout en filaire :

- 3 détecteurs de porte (1 par porte) ;
- 3 détecteurs volumétrique (1 par salle) ;
- 3 claviers (1 par porte) ;
- 1 sirène (dans le couloir) ;
- 1 centrale d'alarme, reliée au PC sécurité.

→ pose de caméras :

6 caméras IP dôme BOSCH + alimentation PPPOE sur un switch :

- 2 caméras aux extrémités du couloir A41 (salle FIP) derrière chaque porte palière et dirigée vers le couloir ; elles sont donc face à face.
- 2 caméras aux extrémités du couloir B31 (celui où il y a les salles B311/B312), derrière chaque porte palière et dirigée vers le couloir ; elles sont également face à face ;
- 2 caméras de part et d'autre de la grande salle de génie électrique du A22, chacune dirigée vers une porte palière (pour ne pas filmer la salle de TP) ;
- des pancartes annonçant la vidéosurveillance.

Rémi MORIN demande si, suite aux vols sur le campus de Luminy, le parc informatique va être renouvelé ?

Edouard THIEL répond que le remplacement des PC est à la charge de la DOSI et que la campus de Luminy va être placé prochainement sous surveillance, avec des alarmes de déconnexion ethernet des machines, et des caméras dans certains couloirs.

Remi MORIN relève le fait qu'il n'y a plus de personnel au 3ème étage et que de ce fait les salles sont sans surveillance, ce qui a certainement facilité les vols.

- **Prêts ordinateurs étudiants :**

Dès la prochaine rentrée universitaire, un chèque de caution de 600€ sera demandé à tout étudiant pour le prêt d'un ordinateur portable en plus de la convention de prêt habituelle.

3/ Validation des fiches AOF :

Edouard THIEL donne la parole à Pierre Alain REYNIER, PR au DII et Laurent REGNIER, PR au DM, invités en temps que co-porteurs du parcours IMD (Informatique et Mathématiques Discrètes) pour présenter la genèse et expliquer le contenu de ce nouveau parcours.

L'idée est de remplacer les parcours initialement prévus « Informatique Fondamentale » du master Informatique et « Mathématiques Discrètes et Informatique » du master Mathématiques et Application par un parcours commun, étant donné que les enseignements prévus étaient quasiment déjà tous mutualisés.

Laurent REGNIER insiste sur la nature théorique du parcours, qui s'adresse à un double public informatique et mathématique.

Isabel DEMONGODIN demande des précisions sur le rattachement aux mentions du Master Informatique et du Master Mathématiques et Applications.

Edouard THIEL répond que ce parcours sera bien rattaché aux deux mentions mais avec une VET unique, vérification faite auprès de l'UFR sur la faisabilité.

Jean-Luc MASSAT rappelle que si l'on veut mutualiser la deuxième année, il ne faut pas oublier qu'il y a un master 1 de mathématiques et un master 1 d'informatique.

Laurent REGNIER précise que les étudiants d'informatique sortiront avec un master informatique, et que les étudiants en mathématiques sortiront avec un master de mathématiques.

Edouard THIEL soumet à la validation le changement de nom du parcours.

La validation est adoptée à l'unanimité par les membres du conseils.

Concernant les fiches AOF : celles-ci doivent être toutes formellement validées avant le prochain conseil de l'UFR du vendredi 2 juin.

Après un point mention par mention, Edouard THIEL propose de valider l'ensemble des fiches AOF pour le département :

- Licence informatique
- LP Métiers de l'informatique : conception, développement et test logiciel
- LP Maintenance des systèmes industriels et production d'énergie
- Master informatique
- Master 3EA
- Master TSI

Aucune fiche AOF n'est requise pour le Master CCI, qui apparaît formellement comme un parcours rattaché à toutes les mentions de master sauf l'informatique.

L'ensemble des fiches AOF sont validées à l'unanimité.

4/ Validation des PRP

Les PRP 2016-2017 sont présentées au conseil et des corrections sont apportées pour la LP SIL-NTI et pour le M2 SIS (voir annexe 1). L'ensemble des PRP sont validées à l'unanimité par les membres du conseil.

5/ Retour sur les conseils de perfectionnement

Pour l'informatique : Jean-Luc MASSAT rapporte que le conseil s'est tenu le 2 mai 2017 et a donné lieu à des discussions très intéressantes, mais que le Master Info a pris beaucoup de place par rapport au master CCI et à la LP SIL-NTI. Un compte rendu a été fait et sera transmis prochainement aux membres du conseil.

Edouard THIEL rappelle une suggestion évoquée lors de ce conseil de perfectionnement, à savoir que le département prenne un abonnement à LinkedIn Pro : ceci permettrait au département d'avoir un suivi efficace sur la carrière de nos étudiants.

6/ Questions diverses

Jérémy GROS demande comment il est envisagé d'orienter les étudiants pour le passage de M1 à M2 lors du changement de contrat.

Jean-Luc MASSAT répond que les années de transition sont toujours difficiles, et qu'il souhaiterait que les TER de l'an prochain aient une coloration de manière à permettre aux étudiants de découvrir les différents parcours.

Quentin AGASSE demande si l'ouverture des master par alternance va être mise en place.

Jean-Luc MASSAT répond que ceci est envisagé pour 2 parcours sur les 6 mais qu'il y a encore des difficultés pour le mettre en place sur la 1ère année.

Jérémy GROS rajoute que des étudiants partent dans d'autres universités pour avoir accès à des formations en alternance.

Jean-Marc TALBOT demande quelle est le deadline pour que les porteurs de projets saisissent les volumes horaires dans PACOME.

Edouard THIEL répond que la date est fixée à fin juin. Cette saisie permettra d'avoir un aperçu de l'enveloppe des heures par département.

Jean-Marc TALBOT demande si le département connaît les chiffres sur l'augmentation des heures complémentaires des EC permanents, car de plus en plus d'EC titulaires font des heures complémentaires. Il souhaiterait que la direction du département utilise cet argument pour demander des postes d'EC supplémentaires.

Edouard THIEL dit qu'il y a eu une très forte augmentation des HC de titulaires l'an dernier, environ 1000h.

Mouloud ADEL demande si cela pose un problème que des responsables de parcours dans un

master (TSI en l'occurrence) soient extérieurs à l'UFR.

Edouard THIEL répond qu'il n'y a pas de problème pour exercer une responsabilité de parcours, toutefois pour une PRP le responsable doit être AMU.

Mouloud ADEL dit qu'il a appris qu'une lettre d'intention concernant la création d'une EUR avait été déposée et demande si nous pourrions avoir des informations à ce propos.

Edouard THIEL répond que Liva Ralaivola et Denis Lugiez travaillent sur le sujet et que l'on peut les interroger.

Mouloud ADEL souhaite connaître la position du DII sur les demandes de postes de FRESNEL, qui est un laboratoire de recherche en rattachement secondaire au DII. Edouard THIEL répond qu'il peut soutenir des demandes de postes en section 61 et invite le directeur de FRESNEL à prendre contact pour établir les profils enseignement des fiches de postes.

Isabelle DEMONGODIN demande quand les discussions seront ouvertes sur les profils d'emplois pour la prochaine campagne.

Edouard THIEL répond que les profils d'enseignement demandés sont toujours très larges, vu les besoins importants dans tous les domaines dont souffre le département, tout l'enjeu étant d'obtenir des postes. La campagne d'emploi sera abordée lors du prochain conseil de l'UFR.

La date du prochain conseil est fixée au vendredi 7 juillet 2017 à 14h ; s'il y a nécessité de valider des points importants pour l'UFR il sera avancé au vendredi 23 juin 2017 à 14h.

La séance est levée à 18h45.

Annexe 1

Répartition des PRP 2016/2017

Responsabilité	Responsable	HETD	Remarques / effectifs
LICENCE INFORMATIQUE			
Mention 4 sites	S. Séné	48	
Aix : L1	P. Arrighi	24	
Aix : L2	S. Grandcolas	24	
Aix : L3	S. Fratani	24	
Luminy : L1	A. Labourel	24	
Luminy : L2	S. Grandcolas	24	
Luminy : L3	L. Jakubiec	24	
St Charles : L1 :	S. Sellami	24	
St Charles : L2	L. Tichit	24	
St Charles : L3	K. Perrot	24	
Télé-Ens : L1	E. Godard	24	
Télé-Ens : L2 + L3	L. Jakubiec	36	
LICENCE SPI			
Parcours AGE	P. Mestre	6	responsabilité partagée
Parcours AGE	J. Marot	6	
MASTER INFORMATIQUE			
Mention Informatique	JL. Massat	36	
Master 1 - Luminy	R. Morin	24	
Master 1 - St Jérôme	R. Morin	12	
Correspondant Master 1 - St Jérôme	P. Jégou	12	
Spécialité M2 - IF	PA. Reynier	6	responsabilité partagée
Spécialité M2 - IF	T. Artières	6	
Spécialité M2 - SIS	I. Demongodin	6	responsabilité partagée
Spécialité M2 - SIS	N. Olivetti	6	
Spécialité M2 - FSIL	JL. Massat	12	responsabilité partagée
Spécialité M2 - FSIL	E. Godard	12	
Spécialité M2 - GL	D. Habet	12	
Spécialité M2 - ID	N. Novelli	12	
Spécialité M2 - SIR	O. Boucelma	12	
MASTER CCI			
	JL. Mari	24	
MASTER IS			
De la mention	R. Outbib	24	
M1 - Site St Jérôme	R. Outbib	12	
M1 - Site Luminy	JM. Boi	24	
Spécialité Professionnelle AGE	P. Mestre	12	responsabilité partagée
Spécialité Professionnelle AGE	M. El Adel	12	
Spécialité Professionnelle IMAGE	JM. Boi	12	
Spécialité Recherche SIS	I. Demongodin	12	
Licence Professionnelle NTI			
	FX. Dupé	12	
	R. Ostrowski	12	
Licence Professionnelle MEP			
	M. Ouladsine	24	
Responsabilités des salles			
Salle C5-C6 Bât Polytech Info-Indus	B. Ananou	9	responsabilité partagée
Salle C5-C6 Bât Polytech Info-Indus	M. Zerrougui	9	
Salle automatisme - 1	J. Marot	9	responsabilité partagée
Salle automatisme - 2	T. Raharijaona	9	
Salle génie Electrique A21 + A22	M. Bensoam	18	